



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

## INFORMATION DES FAMILLES : LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

*(à diffuser dans les premiers mois de la rentrée scolaire)*

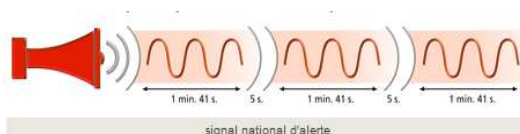
### En cas d'alerte

Signal émis par des sirènes:

3 cycles d'alerte (son montant et descendant)

Chaque cycle dure 1 minute 41 secondes,

Un silence de 5 secondes sépare chacun des cycles.



**Mettez-vous en sécurité. Rejoignez sans délai un bâtiment.**

FRANCE BLEU BEARN  
102.5 Mhz

Éco



**Respectez les consignes des autorités.**

**N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer à toutes sortes de risques.**

**Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son école ou son établissement.**

**Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux afin que les secours puissent s'organiser le plus rapidement possible.**

**Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités** (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, à l'aide des téléphones mobiles).



## Charte du parent accompagnateur

Vous nous avez proposé votre aide pour accompagner une sortie scolaire et nous vous en remercions !

### Voici quelques consignes à respecter :

Lors des sorties, comme à l'école, l'enseignant est le seul maître de sa classe. Le parent accompagnateur est là pour le secondar. Il s'occupe du groupe et non pas uniquement de son enfant.

### Sécurité

L'enseignant est responsable de la sécurité et du bon déroulement pédagogique. Le parent doit compter régulièrement les enfants qui lui sont confiés. En cas de problème (discipline, conflit, blessure) en référer tout de suite à l'enseignant. Ne prendre aucune initiative personnelle (changement d'itinéraires, d'activités, distribution de sucreries ...)

### Déplacements

**Dans le car**, vous assurer que les enfants sont bien attachés, qu'il n'y ait pas de chahut, que le car reste propre, que les enfants ne mangent pas et qu'il n'y ait aucun objet oublié.

**Dans la rue**, vous assurer que le rang reste serré. Les parents se répartissent le long du rang. Un adulte doit toujours protéger le passage piéton emprunté par les enfants.

**Sur le lieu de sortie**, vous accompagnez un groupe et non votre enfant uniquement. Le parent accompagnateur se charge d'emmener les enfants aux toilettes après avoir prévenu l'enseignant. Les enfants ne s'y rendent pas seuls.

### Si un groupe vous a été confié

**Identifier le groupe d'enfants dont vous êtes responsables** et vous assurer que les enfants vous ont également bien identifié. Rester en permanence avec le groupe qui vous a été confié.



### Repas

S'assurer du bon déroulement du repas pour tous les enfants.

### Piscine

Les parents s'occupent de l'habillage et du déshabillage des enfants, du passage aux toilettes. Ils veillent à ce que les enfants repartent bien séchés et couverts avec le sac de piscine complet.

### Bonnes pratiques

**Exiger le respect** des consignes, le calme et une bonne tenue. Sur le lieu de sortie, aider les enfants à rester attentifs, à s'investir, à comprendre.

Avoir soi-même un langage et une tenue correct.

**Ne pas fumer** en présence des enfants.

**Limiter l'usage du téléphone portable** aux cas d'urgence afin de rester pleinement disponible et vigilant.

**Demander l'autorisation** Les photos sont interdites par respect du droit à l'image.

### Autres sorties : cinéma, théâtre, spectacle

S'assurer de la bonne installation des enfants dans la salle (rehausseur si besoin) et de leur bonne tenue durant le film.



Merci de prévenir dès que possible en cas d'empêchement de dernière minute pour que l'enseignant puisse trouver un nouvel accompagnateur, sans quoi la sortie risquerait d'être annulée.

Si vous accompagnez une sortie, vous acceptez de fait de respecter cette charte.

Merci pour votre aide